

TRANSATLANTIC FRIENDSHIP AND MOBILITY INITIATIVE SEMINAIRE BILATERAL

Paris, France
7 et 8 mars 2016

Atelier 3

Faciliter la reconnaissance mutuelle des crédits et des diplômes

Objet : La session se déroulera le 7 mars de 15h30 à 17h30. Elle sera introduite par les panelistes qui présenteront durant 10 minutes chacun leur approche et les moyens à mettre en œuvre. Les chaires animeront ensuite les débats avec la salle pour aboutir à une proposition de livrables.

Chairs : Jean-Luc Clément (MENESR) et Melanie Gottlieb (AACRAO)

Panelistes : Claudia Gellini (ENIC-NARIC), Arnaud Raynaud (Université Paris-Dauphine), Roger Brindley (APLU)

Rapporteur : Christel Outreman (Ambassade de France)

Questions qui seront abordées pendant le débat

- Quelle équivalence possible entre systèmes de notation ? Comment faire reconnaître les résultats obtenus par les lycées américains pour pouvoir s'inscrire dans les universités françaises ?
- Comment aller vers une reconnaissance mutuelle des crédits universitaires ? Comment mieux rendre compatibles les formations données en France par les antennes des universités américaines et les formations des universités françaises ?
- Comment reproduire la *success story* de la reconnaissance mutuelle du diplôme d'ingénieur et du *Master of Engineering* ?
- A quel niveau de diplômes peut-on envisager des co-tutelles (Doctorat, Master) ?
- Peut-on faire accréditer des établissements supérieurs français par les autorités américaines pour pouvoir accueillir des étudiants américains qui bénéficient de bourses ?
- Cas particulier de la mobilité au sein des écoles de commerce.

Délivrables

- Préparation d'un tableau d'équivalence des notes, notamment le passage du système par lettres à celui des chiffres et vice-versa.
- Préparation d'un document comparant les deux systèmes d'enseignement supérieur (guide simple bilingue avec une bibliographie complète).
- Présentation de la procédure d'inscription sur la liste des universités étrangères qui participent au "*Federal student loans program*" mise en place par la *Department of Education*, qui permet à des étudiants américains de faire leurs études en France, tout en bénéficiant des prêts étudiants traditionnels (*financial aid* accordés par le gouvernement). Inciter les établissements français à adhérer plus largement à cette liste.
- Révision des recommandations de l'AACRAO pour les formations françaises dans EDGE notamment pour les formations en commerce.
- Analyse des ECTS européens et des Crédits américains pour une recherche d'équivalence.
- Mise en place d'un groupe de travail franco-américain pour aider les universités à faire coïncider leurs crédits européens et américains pour favoriser les échanges symétriques entre universités (un pour un).